

## Prise de position

# Dépenses publiques fédérales

## I. Demande de l'usam

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

La maîtrise des dépenses est un prérequis à une saine gestion des finances publiques. Le principe de base d'établir dans chaque budget une marge de manœuvre ne s'applique plus à la. Concrètement dans un cas de crise, les finances de l'Etat ne sont plus prêtes pour répondre rapidement et efficacement sans susciter de nouvelles difficultés financières. Aucune solution viable au creusement du déficit des comptes d'Etat et à l'augmentation de la dette publique n'a été trouvée pour les dépenses publiques à long terme de la Confédération. À ce titre, l'usam demande à la Confédération de :

- **Préserver strictement le frein à l'endettement ;**
- **Renoncer à des hausses de taxations ou d'impositions pour couvrir les dépenses**
- **Réduire les dépenses publiques ne soutenant pas la croissance ;**
- **Prioriser l'importance des dépenses publiques ;**
- **Diminuer les effectifs et les dépenses de personnel de la Confédération ;**
- **Procéder à des privatisations ;**
- **Placer un ratio de limite maximale des dépenses liées par rapport au budget ;**
- **Etablir un réel contrôle interdépartemental des dépenses.**

## II. Contexte

L'état des dépenses de la Confédération ne posait pas de problème immédiat jusqu'en 2019. Le financement des dépenses était jusqu'alors autant pour les dépenses ordinaires qu'extraordinaires pleinement couvert depuis 2009. La crise du covid-19 marqua toutefois en 2020 un premier solde de financement (montant des dépenses soustraites des recettes) négatif de -15,8 milliards de francs. Dès lors et même avec les mesures d'allègements du budget de la Confédération, le plan financier ne prévoit plus de retour à une situation équilibrée. Il n'est donc plus question de déficit conjoncturel, mais bien de déficit structurel, à savoir un déficit qui se réalise sans prendre en compte la conjoncture.

En 2023, la Confédération suisse a enregistré des dépenses totales de 81,0 milliards de francs, équivalentes à celles de l'année précédente. Cette année-là, un besoin de financement extraordinaire a été invoqué pour la quatrième année consécutive, bien que ces dépenses extraordinaires aient été moins élevées que celles liées à la crise du COVID-19. Parmi ces dépenses extraordinaires, 1,1 milliard de francs a été destiné à soutenir les personnes en quête de protection provenant d'Ukraine. En parallèle, les dépenses ordinaires ont augmenté de 2,2 milliards ou 2,8 %, un taux supérieur à la croissance du PIB nominal (+2,3 %). Les dépenses spécifiques ont notamment augmenté dans les domaines de l'AVS, de la réduction individuelle des primes, des prestations complémentaires, de la migration, ainsi que de l'armement et de la formation et recherche.

Ces dépenses ont entraîné un déficit de financement de 1,4 milliard de francs pour l'année 2023. Ce déficit a été réparti entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire, avec une partie du déficit ordinaire (-0,4 milliard) considérée comme structurelle pour la deuxième année consécutive. De plus, l'autofinancement provenant des recettes courantes n'a pas été suffisant pour couvrir les investissements nets planifiés, ce qui a conduit à une augmentation de la dette nette de la Confédération, qui s'élève désormais à 141,7 milliards de francs, soit 17,8 % du PIB.

Le déficit budgétaire de 2023 s'explique principalement par plusieurs facteurs. L'absence de distribution des bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS), en raison du fait qu'elle n'a pas réalisé de bénéfice cette année-là, a entraîné un manque à gagner de 2 milliards de francs. À cela s'ajoute l'augmentation des besoins de financement pour soutenir les cantons accueillant des personnes en quête de protection provenant d'Ukraine (1,1 milliard de francs). Par ailleurs, bien que les recettes de la Confédération aient atteint 79,6 milliards de francs en 2023, en hausse grâce aux recettes fiscales et aux recettes extraordinaires provenant de la vente d'unités de RUAG International et de l'acquisition de Credit Suisse par UBS, cela n'a pas suffi à combler l'écart entre les recettes et les dépenses.

Face à cette situation budgétaire tendue, une évaluation a été effectuée en février 2023 pour préparer le budget 2025, en respectant les règles du frein à l'endettement. Cela a conduit à l'adoption de mesures d'économies visant à alléger les finances de plus de 2 milliards de francs. Ces mesures incluent notamment une réduction linéaire de 1,4 % des dépenses faiblement liées par rapport au plan financier 2025-2027. De plus, le Conseil fédéral a institué un groupe d'experts externes pour réexaminer les tâches et subventions fédérales, afin de retrouver une marge de manœuvre budgétaire durable. En 2024, le Conseil fédéral continuera à surveiller la situation budgétaire et proposera des ajustements si nécessaire pour maintenir un budget conforme aux exigences du frein à l'endettement. Pour 2025, un déficit de financement de 700 millions de francs est anticipé, malgré les mesures prises pour contenir les dépenses.

### III. Appréciation générale

L'usam reconnaît que la Confédération a maintenu une rigueur budgétaire notable, même après les mesures nécessaires pour surmonter la crise du COVID-19. Cependant, ces interventions et la croissance des dépenses liées ont perturbé l'équilibre budgétaire. Le frein à l'endettement a été crucial pour générer des excédents en temps normal et réduire la dette. L'usam insiste sur la nécessité de maintenir cet instrument pour assurer une gestion rigoureuse des finances.

L'usam appelle à une reconstitution rapide de la marge de manœuvre financière par une priorisation des dépenses, un examen des nouvelles tâches, une optimisation des ressources, et une réduction de la réglementation. De même, les autorités ne doivent pas systématiquement compter sur les bénéfices de la BNS, et les dépenses extraordinaires doivent être strictement encadrées.

Concernant les dépenses liées, qui représentent près de 60% des 80 milliards de francs du budget de la Confédération en 2023, l'usam exprime des préoccupations et demande des solutions substantielles pour les contrôler. Les dépenses sociales ont été multipliées par cinq depuis 1990. La réduction de ces dépenses passe notamment par des réformes structurelles des systèmes sociaux. Les modifications législatives nécessaires à cet effet doivent être entreprises et mises en œuvre à temps. Afin d'éviter que les dépenses liées ne réduisent toujours plus la marge de manœuvre budgétaire, l'usam propose en outre un plafond pour le rapport entre les dépenses liées et le budget. Elle soutient le fédéralisme, estimant que la Confédération ne devrait pas empiéter sur l'autonomie cantonale en finançant des tâches qui pourraient être gérées localement. Enfin, elle s'opposera à toute nouvelle augmentation des taxes affectant l'économie, en particulier les PME. Contrairement à la réduction des dépenses, l'augmentation des impôts n'est pas un moyen approprié pour éliminer durablement un déficit structurel. En effet, si l'État dispose de recettes fiscales supplémentaires, cela suscite à nouveau des convoitises supplémentaires. Cela ne fait qu'augmenter la spirale des dépenses.

Pour favoriser la croissance économique, il est essentiel de maintenir et d'optimiser les investissements dans des domaines clés tels que la formation professionnelle, la recherche appliquée, et les infrastructures rentables. Cela inclut les infrastructures routières et ferroviaires, qui sont des moteurs essentiels de la compétitivité du pays. De plus, assurer un niveau de sécurité élevé est primordial pour créer un environnement stable et attractif pour les entreprises. Ces investissements doivent être priorités car ils génèrent des retours positifs à long terme, tout en étant soigneusement évalués pour garantir leur rentabilité et leur impact positif sur l'économie nationale.

L'usam demande d'envisager la privatisation de certains secteurs publics qui pourraient être mieux gérés par le secteur privé. De plus, la privatisation ou du moins la vente d'une partie de ses actions rapporterait un bénéfice à la Confédération. Il s'agit notamment de PostFinance, de RUAG, de Swisscom et de pourcentage d'actions des CFF et de la Poste pour le domaine des paquets. Cela permettrait non seulement de réduire les coûts pour la Confédération, mais aussi de dynamiser l'économie en favorisant l'initiative privée. Parallèlement, il est crucial de réduire les contraintes administratives internes, qui pèsent lourdement sur le fonctionnement de l'administration. Cela passe par la simplification des processus, la réduction des réglementations contraignantes et l'amélioration de l'efficacité des services publics. Une telle démarche pourrait libérer des ressources financières tout en allégeant la charge administrative pour les entreprises et les citoyens.

Des économies substantielles peuvent être réalisées en ciblant des domaines où les dépenses sont moins critiques pour la croissance économique. Par exemple, la réduction des budgets alloués à la statistique pourrait être envisagée, en se concentrant uniquement sur les données essentielles pour la politique stratégique du pays. De même, les subventions à la culture, bien que importantes, pourraient être revues à la baisse en période de restrictions budgétaires, en priorisant les projets à fort impact social et culturel.

La stabilisation des salaires de la Confédération en comparaison avec le marché privé est également une mesure à mettre en œuvre, afin d'éviter des augmentations salariales disproportionnées qui ne seraient pas justifiées par la conjoncture économique actuelle. La Confédération ne se contente pas d'augmenter constamment la masse salariale, elle prive aussi le secteur privé de ressources humaines essentielles. Les entreprises se voient alors contraintes de recruter à l'étranger à des coûts élevés, ou de réduire leur productivité, ce qui peut avoir un impact négatif sur la croissance économique.

L'aide au développement est un autre secteur où des économies pourraient être réalisées. Les crédits alloués à cette aide doivent être revus à la baisse, tout en s'assurant que les projets financés sont véritablement efficaces et alignés avec les priorités stratégiques de la Suisse. Il est impératif de garantir que chaque franc investi dans l'aide au développement génère des résultats tangibles et mesurables, tout en concentrant les efforts sur les régions et projets où l'impact est le plus significatif. Les PME suisses doivent être plus impliqués pour générer un retour sur investissement créateur de recettes pour la Confédération.

Enfin, la rationalisation des structures administratives pourrait passer par la limitation des doublons entre différents services fédéraux. Par exemple, il est possible de revoir les rôles et responsabilités entre les départements de diplomatie et les offices spécialisés, ou entre le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SIF), la Banque nationale suisse (BNS) et la FINMA. Une meilleure coordination et une répartition claire des tâches permettraient d'éviter les chevauchements et de réaliser des économies substantielles tout en améliorant l'efficacité de l'administration.

Pour mettre en œuvre ces économies, plusieurs mécanismes peuvent être envisagés. Sur le plan interne, des audits externes des offices fédéraux permettraient de détecter les inefficacités et d'identifier des opportunités de rationalisation. Ces dernières années, les effectifs et les dépenses de personnel de la Confédération ont fortement augmenté. L'usam demande donc que des mesures

soient prises pour réduire ces dépenses. Les départs à la retraite créent en outre des possibilités d'utiliser le personnel de manière plus efficace. La digitalisation des processus administratifs doit également générer des économies significatives en automatisant certaines tâches et en réduisant les coûts opérationnels. Enfin, un examen approfondi des secteurs où il existe des défaillances de marché pourrait révéler des opportunités de privatisation partielle ou totale, permettant à la Confédération de se concentrer sur ses missions essentielles.

Sur le plan externe, il est essentiel de poursuivre les efforts pour réduire les charges réglementaires et administratives pesant sur les entreprises et les citoyens. Cela devra passer par une révision des réglementations existantes, l'élimination des normes obsolètes, et la simplification des procédures administratives. Une telle approche contribuerait à rendre l'économie suisse plus agile et compétitive, tout en allégeant le fardeau financier de l'État nécessaire aux multiples contrôles.

#### **IV. Conclusion**

L'usam, représentant les PME suisses, demande à la Confédération de réduire les dépenses publiques non essentielles à la croissance, de prioriser les dépenses, et de considérer des privatisations pour améliorer l'efficacité économique. Elle préconise également de limiter la croissance des dépenses liées, de renforcer le contrôle des dépenses interdépartementales, et de maintenir strictement le frein à l'endettement. L'usam s'oppose à toute nouvelle taxation qui affecterait les PME et plaide pour une réduction des contraintes administratives et réglementaires afin de favoriser un environnement économique plus dynamique et compétitif.

Berne, le 6 septembre 2024

#### **Responsable du dossier**

Mikael Huber, responsable des dossiers politique financière et fiscale, numérisation  
Tél. 031 380 14 34, mél. [m.huber@sgv-usam.ch](mailto:m.huber@sgv-usam.ch)